



Mobilité

seine  
-eure  
agglo

## Le S’Cool bus® fait son grand retour en France, sur le territoire Seine-Eure en Normandie

Février 2023

**En janvier 2017, l’Agglo Seine-Eure, entre Paris et Deauville en Normandie, était la 1<sup>re</sup> collectivité française à lancer un système innovant de ramassage scolaire par vélo-bus à assistance électrique avec le service S’Cool bus®.**

**6 ans plus tard, l’histoire se poursuit : nouveau partenaire, nouveau véhicule, mais le principe et l’esprit du dispositif demeurent identiques.**

### Qu’est-ce que le S’Cool bus® ?

Il s’agit d’un vélo-bus de 9 places capable de transporter 1 adulte et 8 enfants via 9 pédales indépendants à assistance électrique d’une puissance électrique totale de seulement 250 W. Son poids léger (200 kg) et sa faible largeur (115 cm) lui permettent de se déplacer en ville, sur route, mais aussi sur les aménagements cyclables, de + en + nombreux sur le territoire Seine-Eure.

### Quel est le principe du S’Cool bus® ?

Le S’Cool bus® un vélo-bus à assistance électrique qui propose un service innovant de ramassage scolaire gratuit pour les utilisateurs, ludique, sportif et écologique. Il permet aux enfants, après inscription par les parents, d’aller à l’école tout en pédalant. Le chauffeur de ce vélo-bus électrique récupère les enfants devant chez eux, les équipe de casques et de gilets jaunes de sécurité et les emmène jusqu’à la grille de l’école. A la fin de leur journée d’école, les enfants remontent à bord des S’Cool bus® et sont reconduits à leur domicile, dans les mêmes conditions de sécurité que celles déployées le matin.

Les itinéraires de ramassage sont conçus et testés par Transdev, exploitant du réseau semo, et validés par l’Agglo Seine-Eure avant d’être proposés aux enfants.

### Quelle est l’histoire du S’Cool bus® ?

Il a été lancé en janvier 2017. Au départ testé sur la commune de Louviers avec 3 véhicules, le service a rencontré un succès colossal et s’est très vite développé sur le territoire Seine-Eure pour atteindre 10 véhicules. Il desservait quotidiennement 6 communes et 7 écoles primaires avec environ 450 enfants inscrits en mars 2020.

Ce service a fonctionné pendant 3 ans sur notre territoire mais nous avons dû, à contrecœur, y mettre un terme en septembre 2020, suite à un défaut d’homologation du véhicule proposé par l’entreprise avec laquelle nous travaillions à l’époque.

Convaincu de l’intérêt de poursuivre cette aventure, les élus et équipes en charge des mobilités de l’Agglo Seine-Eure se sont mis à la recherche d’une entreprise capable de relever le défi de créer un véhicule de ce type répondant aux critères d’homologation imposés par les services compétents.

C’est à cette époque que la direction des mobilités a été contactée par un bureau d’étude, pour le compte d’une jeune entreprise désirent fabriquer un véhicule innovant et souhaitant obtenir un retour d’expérience.

Cette entreprise c'est Humbird, jeune entreprise nantaise. C'est à ce moment-là que la collaboration a démarré. Après deux ans de développement, Humbird a réussi le pari de réaliser un véhicule 100 % français (bois des Landes, motorisation Valeo).

L'Agglo Seine-Eure est donc le premier partenaire de Humbird avec la conclusion d'un marché de fourniture sur 4 ans.

*« Nous sommes heureux et fiers de pouvoir lancer de nouveau le service S'Cool bus dès 2023 sur notre territoire. Je crois particulièrement en ses nombreuses vertus pour les enfants (sport santé, cohésion et esprit de groupe entre autres) et surtout il s'inscrit parfaitement dans la politique que mène la collectivité pour le développement des mobilités décarbonées.*

*6 ans après le début de l'aventure, nous écrivons aujourd'hui un nouveau chapitre pour notre beau territoire normand. »*

**Bernard LEROY, président de la Communauté d'agglomération Seine-Eure**

### **Quels sont les gages de sécurité pour les enfants à bord du S'Cool bus® ?**

Le véhicule est conçu dans le respect des normes NF R 30-050-1 cycles utilitaires et norme VAE NF R30-050-2. Sa conception et sa réalisation visent à réduire au minimum son impact écologique à la fabrication, à l'utilisation comme en déconstruction.

La certification auprès du CRITT Châtellerauld a été obtenue en décembre 2022. Le véhicule, homologué, peut donc circuler librement sur routes ouvertes.

Le S'Cool bus® est équipé d'un toit afin de protéger les jeunes passagers d'éventuelles intempéries. Des panneaux solaires recouvrent le toit et permettent ainsi le rechargement en direct de la seconde batterie.

Comme pour n'importe quel vélo, ni garde-corps ni ceinture de sécurité : le déploiement du S'Cool bus® vise justement (entre autre) l'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge.

Les enfants sont équipés de casques et de gilets de sécurité.

Les chauffeurs, salariés de la société Transdev, sont formés et expérimentés pour manœuvrer ces véhicules et veiller à la sécurité des enfants.

### **Quel est le public bénéficiaire du S'Cool bus® ?**

La vocation première du S'Cool bus® est de proposer un service innovant de ramassage scolaire aux communes et écoliers (CP au CM2) du territoire, et donc, par extension, en faire profiter leurs parents.

Dans un 2<sup>e</sup> temps, l'Agglo Seine-Eure souhaite également proposer le vélo-bus sur les temps périscolaires. Elle sollicitera l'Education Nationale pour obtenir l'autorisation d'utiliser le S'Cool bus® lors des sorties scolaires.

La collectivité souhaite par ailleurs former des animateurs et directeurs de centres loisirs intercommunaux et communaux pour qu'ils puissent utiliser ce véhicule durant les vacances scolaires pour leurs établissements.

Le véhicule actuel étant homologué pour le transport d'enfant uniquement (+ 1 chauffeur adulte), il n'est pas prévu de l'utiliser à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessous.

L'objectif affiché est clair : que les enfants apprennent dès le plus jeune âge les règles de déplacement à vélo et de sécurité routière, au moyen de ce mode de transport doux et convivial, par ricochets, et faire évoluer les comportements du plus grand nombre en terme de mobilité individuelle.

### **Comment les familles peuvent-elles bénéficier du dispositif ?**

Dans chaque école bénéficiaire du S'Cool bus®, une réunion d'information est organisée en amont de la mise en place du service. Cette réunion vise à informer les familles de l'arrivée du S'Cool bus, expliquer son fonctionnement et le faire tester aux enfants. Lors de cette réunion et dans les jours qui suivent, les familles inscrivent leurs enfants via le formulaire papier distribué en séance ou le formulaire en ligne accessible depuis le site internet [www.semo-mobilite.com](http://www.semo-mobilite.com).

Grâce aux informations renseignées, l'exploitant récupère les données relatives aux lieux d'habitations des postulants, étudie la meilleure option de tracé et teste cet itinéraire afin de s'assurer qu'il est le plus rapide tout en étant sécurisé.

Selon le nombre de demandes, un système de rotation peut être mis en place afin que tous les enfants inscrits puissent profiter du service durant l'année scolaire. Les parents sont prévenus de la date à laquelle leur(s) enfant(s) est (sont) pris en charge.

### Comment s'est fait le choix des écoles et communes bénéficiaires ?

A la fin du premier dispositif S'Cool bus®, 10 véhicules desservait quotidiennement 6 communes et 7 écoles primaires. Pour ce redémarrage, l'Agglo a donné la priorité aux communes et écoles engagées dans le dispositif initial. Toutes ont souhaité recommencé l'aventure.

### Quand le S'Cool bus® entrera-t-il en circulation ?

Le 1<sup>er</sup> véhicule sera livré fin mars à l'Agglo. Il entrera en circulation le 3 avril 2023, au profit des écoliers du Manoir-sur-Seine.

Les autres véhicules - 9 dans un premier temps - seront livrés avant la fin de l'été pour une mise en circulation à la rentrée scolaire, en septembre 2023, dans les écoles des communes suivantes : Les Damps, Le Vaudreuil, Louviers, Pont-de-l'Arche et Val-de-Reuil.

### Quelles sont les vertus du S'Cool bus® ?

- **Ecologique.** Une étude d'impact a été menée par la société Humbird. Le S'Cool bus® revendique une empreinte écologique extrêmement basse à la construction comme à l'utilisation, grâce aux matériaux utilisés pour sa structure, aux choix des fournisseurs proches du lieu de fabrication et à un taux de francisation très élevé. Dans des conditions d'utilisation optimales, le véhicule peut atteindre une autonomie énergétique totale. De par sa puissance et au regard de la capacité de ses batteries, son impact carbone ramené au nombre d'utilisateurs est très inférieur à celui d'un simple vélo à assistance électrique ; et est incomparable avec celui d'une voiture électrique ou même celui de tout autre véhicule de transport en commun dans des conditions d'utilisation identiques.
- **Décongestion des axes routiers.** Un vélo-bus permet de transporter jusqu'à 8 élèves et ce seront même 80 élèves simultanément d'ici la fin de l'année 2023. Ce sont autant de véhicules en moins stationnés devant les écoles et qui encombrant les axes routiers aux abords de celles-ci aux heures dites « de pointe ».
- **Santé publique.** En montant à bord des S'Cool bus®, les enfants entament et terminent leur journée d'école par 10 à 30 minutes d'exercice. Cette activité quotidienne, recommandée par le Ministère de la Santé dès le plus jeune âge, contribue à maintenir ce jeune public en forme, alerte et vif d'esprit et lui permet de combattre les risques liés à une vie sédentaire.
- **Lien social.** Le trajet quotidien à vélo-bus est un merveilleux vecteur pour créer du lien entre enfants. Il leur permet de passer un bon moment et de créer des liens avec des camarades plus jeunes ou plus âgés issus d'autres classes que la leur, là où certains ne se seraient peut-être jamais côtoyés dans la cour de récréation.
- **Pleine conscience.** A bord du S'Cool bus®, les enfants prennent le temps de découvrir ce qui les entoure. Les autres usagers de la route les saluent et ils le font en retour. Les écoliers saluent leurs camarades et le corps enseignant en arrivant et sont prêts pour être à l'écoute en classe.
- **Création d'emplois.** 1 responsable d'exploitation et 10 conducteurs sont en cours de recrutement par Transdev pour assurer les trajets quotidiens.

*« Le S'Cool bus®*

*c'est merveilleux pour les enfants, qui s'amuse et pédalent dans la bonne humeur,  
c'est super pour les enseignants, qui accueillent des élèves réveillés et heureux d'aller à l'école,  
c'est extra pour les parents qui n'ont plus à tirer leurs bambins du lit »*

**Bernard LEROY, président de la Communauté d'agglomération Seine-Eure**

### Qui exploite le S'Cool bus® ?

La gestion de ce service est confiée à Transdev, exploitant du réseau semo, qui assure les inscriptions, la définition et les tests des parcours, le transport des écoliers en organisant le recrutement et la formation continue des conducteurs ainsi que l'entretien des véhicules.

### Qui est propriétaire des véhicules ?

L'Agglo a conclu un marché de fourniture et peut commander jusqu'à 45 véhicules, en fonction des besoins, pour un montant de plus de 800 000 € sur 4 ans avec la société Humbird. Chaque véhicule livré est payé par la collectivité et lui appartient donc.

Elle est également propriétaire de la marque, déposée auprès de l'INPI.

### Quel est le coût du S'Cool bus® ?

- Pour l'Agglo : en 2023, elle porte un investissement de 187 785 € HT pour l'acquisition des 10 S'Cool bus®, les batteries supplémentaires. Les coûts de fonctionnement reviennent à environ 20 000 € / an pour chaque véhicule pour assurer le ramassage scolaire matin et soir.
- Pour les communes : elles participent aux charges de fonctionnement avec une répartition suivante : 1/3 pour la commune et 2/3 pour l'Agglo, soit une participation communale annuelle de 7 000 € sur les 20 000 €.
- Pour les familles : le service est totalement gratuit !

### Comment l'Agglo Seine-Eure finance-t-elle le dispositif S'Cool bus® ?

Le montant total de l'investissement pour 2023 (187 785 €) est intégralement porté par l'Agglo, grâce à des fonds propres.

Concernant les coûts de fonctionnement, chaque véhicule lui coûte 13 000 € par an (salaire du chauffeur et entretien du véhicule). Là encore, l'Agglo finance le dispositif sans emprunt. Pour 2023, elle dispose néanmoins d'une subvention de 46 670 € versée dans le cadre d'un appel à manifestations d'intérêt (AMI) « France Mobilités : territoires de nouvelles mobilités durables » dont elle a été lauréate.

### Pourquoi l'Agglo Seine-Eure investit-elle dans le S'Cool bus® ?

Ce dispositif s'inscrit dans une politique de mobilité plus large et décarbonée, menée par l'Agglo Seine-Eure, qui consiste à limiter l'utilisation de la voiture particulière au profit des modes de transport moins polluants et/ou collectifs (bus, marche à pied, vélo) de manière à rendre le territoire plus attractif et être dans une démarche de haute qualité de vie en Normandie. Cette politique contribue à l'objectif affiché de son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) : devenir un territoire à énergie positive et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

*De l'urgence climatique à la lutte contre la précarité énergétique, en passant par les enjeux d'adaptation au vieillissement de la population et la nécessité de décarboner nos mobilités, notre industrie, nos consommations, de la préservation de la biodiversité à la protection de la ressource en eau, il n'y a pas une seule de ces thématiques qui ne trouve de résonance dans notre territoire.*

*Cependant, l'Agglo ne parviendra pas seule à devenir un territoire résilient et autonome. La coopération est au cœur de sa stratégie et de sa capacité à proposer des réponses aux besoins des habitants et aux grands défis de la société. Le PCAET se veut donc le fruit d'une collaboration avec chacune des 60 communes de l'agglomération, ainsi qu'avec les habitants, les citoyens et tous les acteurs associatifs et économiques de notre territoire.*

**Anne TERLEZ, vice-présidente de la Communauté d'agglomération Seine-Eure en charge des transitions durables**

La mobilité est un axe phare dans la lutte contre le changement climatique.

- En France, les transports représentent le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre, une source importante de nuisances sonores et d'émission de polluants atmosphériques.
- La mobilité durable inclut toutes les formes de mobilité limitant l'usage de transports très polluants.
- La modification des pratiques de déplacement doit s'accompagner d'infrastructures adaptées afin d'assurer que d'autres types de mobilités puissent être réalisés et que la multimodalité soit efficiente.

Pour répondre à ces enjeux, l'Agglo Seine-Eure :

- Aménage le territoire de façon à faciliter l'usage de modes de transports alternatifs à la voiture : plateformes multimodales, aménagements cyclables, aires de covoiturage, etc

- Incite les différents acteurs à diminuer l'usage de la voiture individuelle : développe le covoiturage (Covoit'ici en 2022 et Klaxit en 2023) ainsi que l'offre de services et les infrastructures dédiées aux transports en commun, le vélo et la marche.
- Développer l'usage de la voiture électrique et à hydrogène via l'installation de bornes de recharge.

L'Agglo développe des services de mobilité adaptés à chaque type de déplacements. Pour les déplacements courtes distances, elle croit particulièrement au développement du vélo. D'ailleurs, 50 % des trajets en agglomération font moins de 5 km, soit 15 min maximum à vélo. Elle s'appuie sur un plan vélo ambitieux pour inviter les usagers de la route à un changement de comportement : développement des infrastructures (+ 70 km d'aménagements cyclables d'ici 2033) et des services (location de VAE en libre-service pour le grand public, co-location de VAE pour les salariés du privé et du public, création de vélothèques pour les écoliers, racks à vélo sur les bus urbains, ouverture prochaine d'une maison du vélo...).

### Comment l'Agglo envisage-t-elle de faire évoluer le service ?

La collectivité souhaite élargir le dispositif à d'autres communes désireuses d'utiliser ce mode de transport vertueux, en faisant participer les communes à hauteur de 7 000 € HT par véhicule.

### Quelle est la différence avec le véhicule utilisé entre 2017 et 2020 ?

C'est l'architecture de ce nouveau véhicule qui fait toute la différence : sa structure, très économe en ressources, offre l'avantage d'un excellent compromis rigidité/flexibilité/masse. L'utilisation d'un bois 100 % français (du pin des Landes ou pin maritime) en lieu et place de l'aluminium, évite toutes les pollutions liées à l'extraction, la production et la soudure, pour un poids presque équivalent. La quasi-totalité des surfaces étant « verticales », il n'y a pas de zone d'accumulation d'eau ce qui protège naturellement le bois du vieillissement. C'est cette structure bois qui permet la légèreté du véhicule (200 kg à vide).

Outre le bois, c'est aussi la motorisation (Valeo) du véhicule est française. Le S'Cool bus® a été conçu et est assemblé dans les locaux d'Humbird, à Nantes, en France. (NDLR : le 1<sup>er</sup> modèle était fabriqué aux Pays-Bas).

Conception, fabrication, utilisation : le S'Cool bus® a une empreinte carbone particulièrement basse.

### Quels sont les apports et/ou résultats du 1<sup>er</sup> dispositif S'Cool bus® au regard des besoins de mobilité sur le territoire ?

Entre janvier 2017 et mars 2020 (arrêt du service au 1<sup>er</sup> confinement le 17/03/2020) :

- 450 enfants concernés,
- 6,5 tonnes CO2 non rejetées dans l'atmosphère,
- 1 125 ramassages effectués,
- 4 604 km parcourus.

Ce projet de mobilité permet aux enfants de prendre goût au vélo, de pratiquer une activité sportive, de se sensibiliser à la sécurité routière, de créer du lien social, d'apprendre l'autonomie et le partage, et évite d'utiliser des transports polluants.



#### À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

#### CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias  
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com



agglo-seine-eure.fr



@agglo.seine.eure



@AggloSeineEure



@territoireseineure